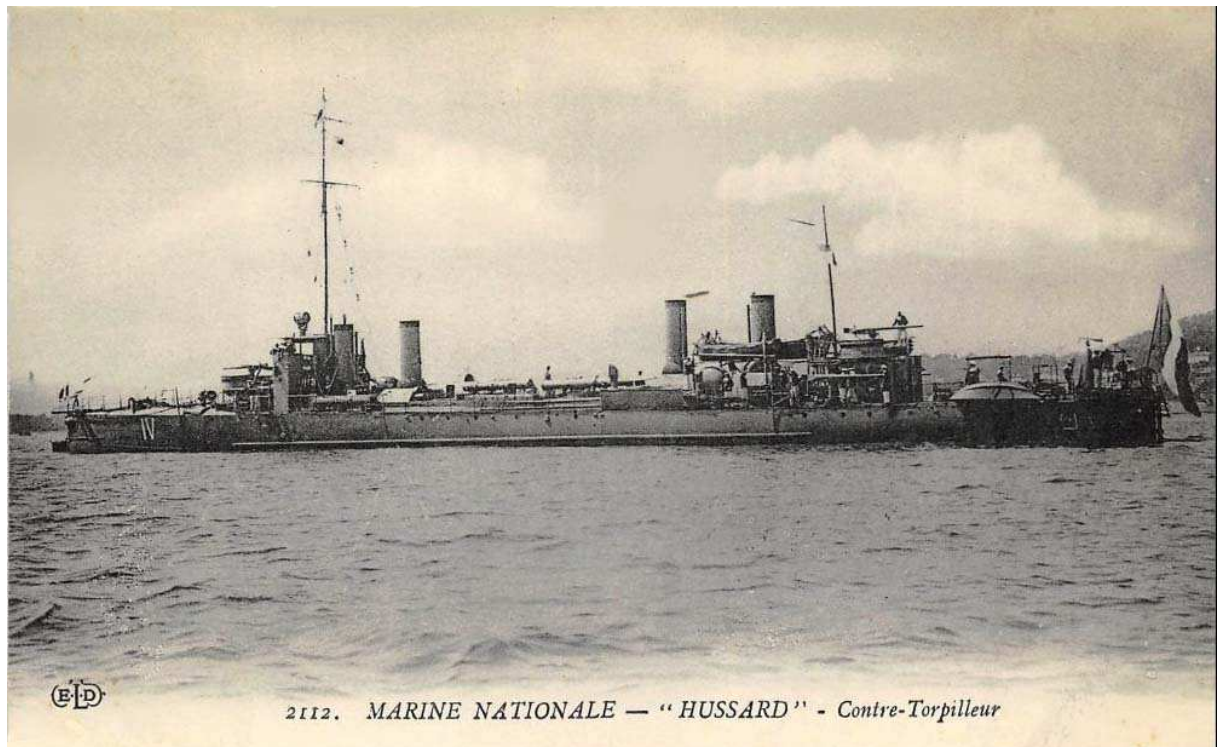


HUSSARD — Torpilleur d'escadre de 450 t,
type *Spahi* (1911~1922)





Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Hussard*.

— **RABOT Eugène Louis Joseph**, lieutenant de vaisseau, du port de Lorient. En Novembre 1908, désigné pour suivre les travaux d'achèvement du bâtiment, en construction à Nantes (*J.O. 15 nov. 1908, p. 7.755*). Puis nommé à son commandement par une décision du Président de la République en date du 18 mai 1909 (*J.O. 19 mai 1909, p. 5.539*).

M. le lieutenant de vaisseau Rabot (E.-L.), du port de Lorient, en service à la 2^e flottille de torpilleurs de l'Océan, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du contre-torpilleur *Hussard*, en construction à Nantes.

Par décision présidentielle du 18 mai 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Rabot (Eugène-Louis-Joseph), a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Hussard* à Lorient.

— **MILLOT François Eugène Léon**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision du Président de la République en date du 5 août 1911 (*J.O. 8 août 1911, p. 6.686*). 1^{re} Escadre.

Par décision présidentielle du 5 août 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Millot (François-Eugène-Léon) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Hussard*, dans la 1^{re} escadre.

— **BASIRE Marcel**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision du Président de la République en date du 24 janvier 1913 (*J.O. 25 janv. 1913, p. 833*).

Par décision présidentielle en date du 24 janvier 1913, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Basire (Marcel) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Hussard*.

— **ESTOURNET Antonin Henri**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 4^e Escadrille de torpilleurs d'escadre de la 1^{re} Armée navale, par un décret en date du 15 décembre 1913 (*J.O. 17 déc. 1913, p. 10.847*). Commandement pris le 1^{er} janvier 1914 (*Liste de destinations. Ibid., p. 10.848*).

Par décret en date du 15 décembre 1913, M. le capitaine de frégate Estournet (A.-H.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Hussard* et de la 4^e escadrille de torpilleurs d'escadre de la 1^{re} armée navale.

— **VINDRY Jacques**, capitaine de frégate. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 4^e Escadrille de torpilleurs de la 1^{re} Armée navale, par un décret en date du 24 juin 1915 (*J.O. 26 juin. 1915, p. 4.299*).

Par décret en date du 24 juin 1915, M. le capitaine de frégate Vindry (J.), a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Hussard* et de la 4^e escadrille de torpilleurs de la 1^{re} armée navale.

— **VALDENNAIRE Paul Émile**, capitaine de frégate. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 4^e Escadrille de torpilleurs de la 1^{re} Armée navale, par un décret du 2 août 1917 (*J.O. 3 août 1917, p. 6.033*).

Par décret en date du 2 août 1917, M. le capitaine de frégate Valdenaire (Paul-Emile) a été nommé au commandement du *Hussard* et d'une escadrille de torpilleurs d'escadre de l'armée navale.

— **ISABEY Auguste Léopold**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 4^e Escadrille de torpilleurs de la 1^{re} Armée navale, par un décret en date du ... (*Admis à faire valoir ses droits à la retraite par déc. min. du 8 mars 1919, J.O. 10 mars 1919, p. 2.578*).

— ... / ...

Daniel LAHEYNE
20 mars 2016